



SEANCE DE CONFIRMATION

DIMANCHE 30 octobre 2022

club rochelais du chien de travail

bassin de Lafond 17140 LAGORD (derrière la gendarmerie)

GPS 46.180323, -1.144132

Participation aux frais d'organisation : 33€ par chien
nombre de chiens limité à 130

Chèque à l'ordre de l'A.C.T du 17., dossier à retourner à :
Mme DONNIOU 6 le briseau 17430 CABARIOT Tel 05 46 83 32 23, mail donniou@wanadoo.fr

Montant unitaire nombre.....
Adhésion ACT du 17 : 10€ (facultatif)
Montant total.....

Nom du
chien.....

N° de tatouage ou transpondeur..... L.O.F.....

Race..... Date de naissance..... Sexe.....

Nom du père.....

Nom de la mère.....

Producteur.....

Propriétaire.....

Adresse.....

Tel..... Mail.....

Inscriptions jusqu'au 15 OCTOBRE par courrier ou sur www.cedia.fr, à concurrence de 130 chiens, seules les personnes ayant un mail recevront un accusé de réception, sinon joindre une enveloppe timbrée.

Pour les chiens catégorisés joindre le permis de détention, Si vous n'avez pas eu de nouvelles de notre part la semaine précédent la manifestation merci de nous contacter

Vous devrez présenter au juge les documents suivants original du certificat de naissance, formulaire d'examen de confirmation rempli et signé (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même ou le télécharger sur centrale-canine.fr), carte d'identification du chien (tatouage ou puce)

- pour les chiens nés à l'étranger le pedigree et la feuille de déclaration pour l'inscription au livre des origines d'un chien né à l'étranger et importé en France (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même ou le télécharger sur www.centrale-canine.fr) ainsi que le formulaire d'examen de confirmation rempli et signé